



Service Taxe de séjour

Affaire suivie : Anaïs Arnoux

04 92 23 25 19

Mail : serreponcon@taxesejour.fr

Objet : Attestation sur l'honneur pour les hébergeurs utilisant des opérateurs numériques ou des agences privés pour la collecte et le versement de la taxe de séjour.

Je soussigné(e), Né(e) le

Demeurant à

atteste sur l'honneur que pour l'hébergement situé à l'adresse suivante :

Nom de l'hébergement

Adresse

j'utilise les services suivantes pour la collecte et le versement de la taxe de séjour :

des plateformes numériques

d'une agence

- Depuis le

Je certifie que les plateformes numériques mentionnées ci-dessus perçoivent la taxe de séjour auprès des occupants de mon hébergement et procèdent à son versement à la Communauté de Commune de Serre-Ponçon conformément à la réglementation en vigueur.

Je déclare également ne faire aucune location en direct et ne percevoir ni collecter moi-même la taxe de séjour sous aucune forme.

Mise en garde :

Je m'engage à vérifier que les contrats avec les plateformes numériques stipulent explicitement que ce sont bien elles qui sont responsables de la collecte et du versement de la taxe de séjour.

Je m'engage à informer immédiatement la collectivité territoriale compétente en cas de modification des informations ci-dessus, notamment en cas de changement de plateforme numérique ou d'arrêt de l'activité de location.

Cette attestation est valable pour l'année 2026 et sera à renouveler au 1^{er} janvier 2027.

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à, le

Signature :